

Introduction Comité Technique 27 septembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Ça y est la rentrée dite sociale est belle et bien engagée.

Les situations économiques, écologiques, politiques et sociales ne cessent de se détériorer et malmènent de plus en plus les populations.

Cela fait maintenant plus de 6 mois que la guerre est installée aux portes de l'Europe.

Face à toutes ces crises, les populations se désespèrent. Leurs désespérances, malheureusement, fait le jeu des extrémistes des droites un peu partout en Europe. La CGT, comme elle l'a toujours fait n'a eu de cesse d'alerter sur le danger que représente la montée de l'extrême droite. Celle-ci prend sa source dans la misère des gens et leurs ressentis contre les politiques. Les différents gouvernements ont une très grande responsabilité dans la montée de l'extrême droite. En ne répondant pas aux revendications, aux besoins des populations, ils ont fait le jeu de la montée des extrêmes.

A ces crises politiques s'ajoutent les crises écologiques, économiques, sanitaires et sociales.

- **Cela fait maintenant 2,5 ans que nous subissons la crise sanitaire** liée au corona virus et à ses différentes mutations. Nous sommes à la 8^{ème} vague pour l'instant.

2,5 années de pandémie, 2,5 années de disette pour les personnels de la santé, fermeture de lits et démission deviennent le quotidien et perturbent grandement le fonctionnement des missions de service public. Les signataires du Ségur de la Santé déchantent aujourd'hui.

Le Gouvernement vient une fois de plus, à l'assemblée nationale, de confirmer son intention de ne rien faire pour les ATSEM, profession écrasée par les multiples tâches du quotidien.

La CGT mène le combat pour faire reconnaître l'évolution de leur métier à travers le passage en catégorie B.

Dès la rentrée de cette année scolaire, à Rennes, environ 117 vacataires manquaient, des classes accueillent des enfants dits "à besoins particuliers" sans AESH (personnel éducation nationale), des CUI sont postés et présentés comme de vrais professionnels, en charge d'une classe sans connaissance, sans formation, parfois même sans parler un mot de français, le système de remplacement ne pallie pas aux besoins réels, les dédoublements de classe en REP et REP+ ne donnent pas lieu au dédoublement de postes.

Les ATSEM doivent pallier à tout, se démultiplier à longueur de temps. Voilà une profession usée, épuisée au bout de 3 semaines d'école, démoralisée... et cerise sur le gâteau, profession qui bien que dans la filière médico-sociale se voit rejeter du SEGUR.

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2023 qui va arriver dans le débat parlementaire en octobre doit absolument rompre avec les logiques financières mises en œuvre depuis des années. C'est absolument nécessaire si l'on veut redonner quelques espoirs aux agents de ces services publics.

A ces problématiques sanitaires se greffent d'autres problématiques écologiques entre autres.

La canicule liée à la sécheresse de cet été a mis en exergue le manque de moyen des différents SDIS. Ce ne sont pas les promesses et autres incantations du ministre de l'intérieur Darmanin sur la nécessité de mobiliser et disponibiliser les pompiers qui auront permis de venir à bout de ces incendies.

Incantations sur la nécessité de disponibiliser non entendues dans nos collectivités lorsqu'un agent, ayant combattu des incendies de forêt un week-end aspire à une journée de repos le lundi se voit contraint de poser un jour de congés. Vive la solidarité Rennaise.

Dans de nombreux secteurs d'activités, les « pénuries » de personnels sont criantes.

-Que ce soit à l'éducation nationale, où la rentrée scolaire s'est faite avec près de 4000 enseignants manquants.

-Dans les EHPAD rennais où l'appel à de nombreux intérimaires, des étudiants en première année d'école d'infirmières, des préparateurs en pharmacie, etc... permet à la direction du CCAS de dire que les effectifs inscrits dans les tableaux sont effectivement en poste et en nombre.

-Dans la Direction des Jardins et de la Biodiversité où le manque de jardiniers fait la une de Ouest-France.

-Dans la Direction des Ressources Humaines où l'accumulation de bilans, modifications d'organigramme et autres ajustements ne dissimuleront pas le manque d'agents à tous les étages.

C'est bel et bien le résultat de dizaines d'années de politiques de réductions des coûts et d'économie au nom de la sacrosainte rentabilité décidée par les entreprises et l'état et aussi **par** les collectivités.

Il y a donc bien lieu de changer la donne et ré investir dans l'humain et l'appareil productif.

Revalorisation financière des agents

Les agents de nos collectivités ont perçu leur rémunération d'Août.

La revalorisation de 3,5 % de la valeur du point d'indice, au 1^{er} juillet, est enfin effective.

La CGT revendiquait 10 % pour rattraper toutes les années de gel du point d'indice et une indexation sur l'inflation. Que nenni.

Les chiffres parlent d'eux même :

Avec 3,5 % il en manque beaucoup pour que le compte soit soldé. L'inflation étant à 6,8% environ fin août il en manque encore pas mal pour clore l'exercice 2022.

Il nous faut continuer à revendiquer notre dû sur les questions des revalorisations de la valeur du point d'indice et son indexation sur l'inflation.

Nous attendons les détails et les décrets autour de l'annonce faite par le gouvernement d'une compensation à l'Euro prêt de l'augmentation du point d'indice. Surtout pour des collectivités qui avaient annoncé être en capacité d'absorber l'impact de cette augmentation. Nous espérons que le moment venu, cette somme sera entièrement allouée à l'augmentation des rémunérations des agents et un geste fort vers l'égalité enfin réelle entre les filières.

L'abondance et l'insouciance, nombre d'agents ne connaissent pas.

Pour beaucoup d'entre nous, les fins de mois sont difficiles. On renonce aux soins, et à une complémentaire santé. On ne peut pas partir en vacances.

Contrairement aux actionnaires et autres milliardaires : 70 milliards d'€ de dividende en 2021. 44 milliards d'€ pour le 2nd trimestre 2022.

La question des augmentations de salaires, des minimas sociaux et la revalorisation des pensions est au cœur des mobilisations en cours ou à venir.

De nombreux conflits ont eu lieu depuis plusieurs mois. Des victoires importantes ont été arrachées par les salariés mobilisés massivement.

Le 29 septembre prochain la CGT, avec d'autres organisations syndicales, étudiantes et politiques appelle à se mobiliser sur les questions de salaires et pensions.

Autre sujet, la réforme des retraites.

Dans sa dernière conférence de presse, le Président, grand chantre du dialogue social, a été clair. La réforme se fera et sera applicable à l'été 2023.

Selon lui et son gouvernement, les salariés n'auraient d'autres choix que d'accepter sa réforme.

Le système sera en déficit dans les prochaines années et la seule solution est donc encore d'imposer de nouveaux sacrifices aux salariés et recul sociaux.

Augmentation des années de cotisations, recul de l'âge légal. Tous les artifices sont de sorties pour faire croire qu'il n'y aurait pas d'autres solutions.

Sur ce sujet la CGT a des propositions.

Cela augure de nouvelles journées de mobilisation d'ici la fin de l'année.

La crise énergétique et les agents

A compter de janvier 2023, Mme BORNE l'a annoncé, les tarifs de l'énergie (gaz et électricité) augmenteront de 15%.

Sur ce point, nous attendions beaucoup de la rencontre sur le plan de sobriété reportée à une date ultérieure.

Nous attendions les annonces qui feraient que nos collectivités transféreraient la charge financière de l'augmentation de l'énergie sur les agents incités fortement à télétravailler, chez eux, sans ouvrir les débats sur la mise en place de l'allocation télétravail. Nous ne parlons même pas de la réévaluer.

Nous attendions les annonces de fermeture de certains services publics non essentiels et les décisions sur les maintiens de salaire des personnels mis en chômage technique. Services publics non essentiels potentiellement fermés en raison des surcoûts énergétiques mais maintenus ouverts de façon dégradée lors de journée de grève des agents.

Nous attendions des informations sur les décisions gouvernementales vis-à-vis d'une somme (annonce de Mme la première ministre) de 1,5 milliard d'euros à destination des collectivités afin de compenser l'augmentation des coûts de l'énergie. Comment nos élus Rennais siégeant dans des instances nationales vont-ils défendre le pouvoir d'achat de nos collectivités ?

La rentabilité financière a conduit à la destruction de nombreux services publics qui en ces temps de crise seraient bien utiles pour atténuer les chocs et risques sociaux.

La pérennisation de notre CASDEC fait partie des structures que nous devons préserver afin d'apporter des aides et des loisirs aux adhérents. **Alors, avant de démarrer son démentiement sous des prétextes de lourdeurs administratives et paiement de l'URSAAF, laissons le temps au bureau d'études choisi dans le cadre du projet de refonte de l'action sociale de remplir sa mission, s'il vous plaît.**

Merci de votre écoute et attention.